

Débat citoyen – Grand débat national Saint-Félicien vendredi 21 février 2019

58 personnes ont participé à ce premier débat citoyen tenu en pays de St-Félicien (07410) sur le thème « Démocratie et citoyenneté » le jeudi 21 février, à St-Félicien.

Deux autres débats sont programmés : « La transition écologique », à Colombier le Vieux le vendredi 8 mars, et « Fiscalité - Services publics », à Saint-Victor le lundi 11 mars.

Ces trois débats sont organisés par un groupe de citoyens de sensibilités diverses ; l'organisation se veut sans étiquette politique.

Le débat est introduit par l'un des animateurs. Il présente rapidement l'objectif en citant trois extraits de *La lettre aux français* du président Macron : un peuple qui débat ; vers une nouvelle France, une nouvelle Europe ; envisager l'avenir et de nouvelles idées. Il indique que ce débat est l'un des 8207 événements organisés au 21/02 en France dans le cadre du Grand débat national.

Après une présentation de la Charte du Grand débat, un autre animateur présente le thème de la soirée. Il propose de travailler en « tables », d'une dizaine de personnes, pendant 45 minutes, un rapporteur faisant ensuite en plénière la synthèse des discussions de chaque table. Chaque participant est invité à coller des post-it de propositions / solutions sur le mur. Trois questions sont proposées pour organiser les débats :

1. Comment encourager la participation des citoyens à la vie politique locale ou nationale : référendums, tirage au sort, etc.
2. Comment représenter les citoyens dans leur diversité (sensibilités politiques, catégories sociales, sexes ...) : proportionnelle, tirage au sort, parité, reconnaissance du vote blanc, etc.
3. Que faudrait-il faire pour renouer le lien entre citoyens et élus : commissions extra-municipales, bilans annuels de mandats locaux, assemblées citoyennes, etc.

D'autres thèmes / questions sont proposées par des participants :

4. Comment (re)trouver la confiance dans les médias ?
5. Comment lier démocratie et projets de société ?
6. Démocratie : qu'est-ce que ça n'est pas ?

Interpellation d'un participant sur la légitimité de la mise en place du grand débat national par le Président de la République.

Voici le compte-rendu des débats de chacune des six tables :

Table 1. « Comment encourager la participation des citoyens à la vie politique ? »

Ce thème n'a pas fait l'objet d'une table, mais plusieurs réflexions et propositions liées à ce thème ont été faites dans d'autres tables, notamment les tables 2 et 3.

Table 2. « Comment représenter les citoyens dans leur diversité ? »

Parmi les sujets abordés par les participants :

L'introduction de la proportionnelle ; Le vote obligatoire et le vote blanc comptabilisé pour encourager la participation des citoyens à voter ; La représentation de toutes les catégories sociales ; Le non cumul des mandats. Le regret du vote par liste et non plus nominal (dans les communes de plus de 1000 habitants) ; L'éloignement des lieux de décision (choix concernant le périmètre des communautés d'agglomération (ici Arche Agglo) opérés sans information ni consultation des

citoyens) ; Le service public de l'eau et le devenir de la régie communale de Pailharès quand Arche Agglo récupère cette compétence ; Le nombre d'élus dans les différentes strates de la société politique (trop ? pas assez ? salaires des différents élus ?).

Solutions proposées par des participants (sur des post-it) :

- Revoir le périmètre de la communauté de communes Arche Agglo : les communes rurales sont sous-représentées.
- Les territoires ruraux ne sont pas représentés par Arche agglo.
- Service public de l'eau non géré par des sociétés privées.
- Transparence des dépenses des députés, dans un langage accessible.
- Représentation proportionnelle à l'Assemblée nationale.
- Rétablir une vraie proportionnelle.
- Prise en compte des votes blancs et nuls dans les résultats des élections.
- Rendre le vote obligatoire.
- Limiter la durée des mandats.
- Âge limite pour être élu fixé à 75 ans maximum.
- Limite d'âge pour être éligible. Faire deux mandats au maximum. Parité obligatoire et parité « sociale ». Comptabiliser le vote blanc et nul. Introduire une proportionnelle. Plus de représentativité. Vote obligatoire (et faciliter les procurations). Une VIème République.
- Établir l'impôt foncier en rapport à la valeur du bien (par exemple : pour les terres agricoles, au m² à 0,20 ou 0,30 centimes car pourquoi payer plus que la valeur du bien ?)

3. Table 3. « Comment renouer le lien entre les citoyens et les élus ? »

Parmi les sujets abordés par les participants (aux deux tables, dont l'une était composée de jeunes scolaires) :

La place des jeunes dans la vie politique locale ; l'attitude de supériorité des élus à l'égard des jeunes ; les droits des citoyens inscrits dans la Constitution et la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen ; La taille des communautés de communes et le sentiment d'éloignement du citoyen des structures administratives (Où est-ce, Arche Agglo?) ; la qualité de l'accueil dans les mairies ; le rôle des élus, qui devraient être des facilitateurs de la vie associative ; la nécessité de mieux impliquer les citoyens dans la vie de la commune, via des commissions ouvertes aux habitants et des commissions consultatives ; la nécessité d'accroître le rôle des femmes dans la vie publique locale.

Solutions proposées par des participants (sur des post-it) :

- Faire des débats avec les jeunes du village pour leur demander leur avis
- Pas plus de deux mandats pour le maire
- Plus s'imposer pour que nos idées soient entendues
- Il faudrait une jeune entre 18 et 25 ans dans le Conseil municipal.
- Il y a un manque d'écoute de la part des élus envers les jeunes. Organiser des conseils de jeunes dans certains villages pour représenter la parole des jeunes.
- Ouvrir davantage les commissions municipales aux citoyens
- Des communautés de communes à taille humaine.
- Pour les petites communes, accepter que des listes complètes pour les municipales.
- Formation des élus locaux. Durée des mandats.
- Clarifier les différentes fonctions des instances (mairies, communautés de communes et régions).

- Le citoyen ne se sent plus vraiment représenté.
- L'absentéisme des élus doit entraîner leur exclusion.
- Il faudrait un accueil dans les mairies : plus ouvert, plus humain, plus convivial.
- Il faudrait des conseillers publics pour aider le public
- Le public doit avoir libre accès aux débats et intervenir lors des Conseils municipaux (voir la Chambre des députés).
- Il faudrait que les citoyens s'investissent.
- Il faut une vision de long terme dans les communes.

Table 4 : « Médias et citoyenneté »

Plusieurs sujets ont été abordés par les participants :

La diversité des médias (presse, radio, télés, Internet – et pour ce dernier : une grande variété d'informations - de Mediapart à Facebook) ; Le média, comme médium entre le citoyen et le pouvoir, d'où l'importance du débat contradictoire, pour une éducation critique des citoyens ; La confusion entre ce qui relève de l'information et ce qui relève du commerce, ou entre information et communication ; Le problème de la formation des journalistes locaux ; Le problème de la liberté éditoriale si le média dépend de la publicité ; Le financement public de la presse ; Le contrôle de l'éthique des médias ; La désignation des présidents de chaînes de télévision.

Solutions proposées par des participants (sur des post-it) :

- Une prise de recul plus importante sur les sujets d'actualité : ne pas céder aux sirènes de l'audimat mais écrire / diffuser du fond
- Ne pas prendre les auditeurs / téléspectateurs pour des débilés
- Éviter de niveler par le bas les articles de presse en laissant le journaliste davantage maître du nombre de signes qu'il utilise pour exprimer ses idées.
- Indépendance des médias vis-à-vis des pouvoirs d'argent : interdiction de la publicité et financement public à redéfinir
- Contrôle citoyen des médias par un Conseil indépendant et ayant pouvoir de sanction
- Suppression des chaînes d'information en continu
- Abandon du secret des affaires pour garantir le secret des sources journalistiques
- Lutter contre la précarité des journalistes et diversifier la formation des journalistes, pour assurer l'indépendance des médias.

Table 5 « Démocratie et projet de société »

Plusieurs sujets ont été abordés par les participants :

La démocratie est la liberté de s'exprimer, notamment au travers de projets de société qui doivent concerner le maximum de monde. Il faut développer une culture du projet et démarrer par le niveau local : quelle agriculture voulons-nous ? Quels moyens de transports ? Aujourd'hui, la société est fracturée et diversifiée : il faut recréer du vivre ensemble.

Qu'est-ce qui va nous relier : des enjeux lourds sur eau, écologie, climat, agriculture ? Des problèmes de marchandisation et de répartition des richesses ?

Quel avenir pour notre territoire rural ? Définir ensemble sur quoi on peut faire projet : éloignement de la vallée / remise en selle d'un projet de territoire (circuits courts).

Participation aux commissions Arche Agglo, avec la présentation de projets chaque année et discutés par l'ensemble des citoyens.

Mettre en place des référendums locaux, et un Conseil de développement (application de la loi).

Solutions proposées par des participants (sur des post-it) :

- Il faudrait que les élus reviennent vers la population pour rendre compte de leurs actions une fois par an
- Au niveau de la démocratie locale, connaître les projets locaux impliquant les citoyens et les « élus »
- Il faut que toutes les instances élues présentent leurs projets, voire de société, et cela systématiquement avec débat.
- Mettre en place un outil pour pouvoir élaborer un projet commun en fonction de thèmes défini
- Des rencontres régulières entre les élus et les citoyens afin d'avoir des retours sur ce qui est fait et sur leur projet
- Les élus doivent nous expliquer leurs projets au moins une fois par an. Et que l'on puisse les critiquer et les enrichir
- Développer une culture de projet
- Le projet de société ne sera possible que si la société se réunit sur des projets majeurs.
- Remise en cause de la Vème République, plus adaptée aux problématiques actuelles

Table 6. « Démocratie : ce qu'elle est, ce qu'elle n'est pas »

Sujets abordés par les participants :

Les débats ont tenté de définir : ce qu'est une démocratie ; ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle ne doit pas être. Ont été abordés également le fait que les personnes élues avec une minorité de votes devraient renoncer à leur poste et l'obligation morale des hauts fonctionnaires de servir le peuple et non de passer dans le privé (« pantoufler »), ou privatiser au sein même de l'État.

Solutions proposées par des participants (sur post-it) :

Donner les moyens d'aiguiser l'esprit critique. Commencer par redéfinir le sens de la démocratie et instruire pour être plus responsable et faire la vraie démocratie. Être acteur et responsable dans un pays où on a redonné le sens aux mots. Avoir l'humilité de refuser le pouvoir quand il n'est pas légitime (par exemple : quand l' élu sait que le peuple n'a pas vraiment voulu de lui). Trouver un autre moyen de nous représenter (que par une oligarchie aristocratique élective).

Compte rendu validé par le groupe de citoyens organisateurs (Vincent Crouzet, Jacques Deplace, Emmanuel Durand, Yann Eyssautier, Caroline Pezilla, Françoise Thé, Claude Thé, Isabelle Thomas, Jean-Luc Thomas, Christian Thuderoz)